



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

TELEGRAMME

Paris, le 25 janvier 2023

Le ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer

à

Pour attribution

- Monsieur le préfet de police,
- Mesdames et Messieurs les préfets de zone de défense et de sécurité, de région et de département (métropole et outre-mer),
- Madame la préfète de police des Bouches-du-Rhône,
- Monsieur le préfet, secrétaire général du ministère,
- Monsieur le chef de corps de l'inspection générale de l'administration,
- Monsieur le directeur général de la police nationale,
- Monsieur le général d'armée, directeur général de la gendarmerie nationale,
- Monsieur le préfet, directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises,
- Monsieur le directeur général de la sécurité intérieure,
- Monsieur le préfet, directeur général des étrangers en France,
- Madame la déléguée à la sécurité routière

Référence	
Date de signature	
Emetteur	<i>Le ministre</i>
Objet	<i>Hommage au gendarme Maximilien MAES</i>
Commande	
Action(s) à réaliser	<i>Lecture de message – minute de silence</i>
Echéance	
Contact utile	<i>Centre de veille ministère de l'intérieur</i>
Nombre de pages et annexes	2

Objet : Minute de silence à l'occasion de la cérémonie d'hommage au gendarme Maximilien MAES

P.J : Message d'hommage

Le 26 janvier à 10h00 se tiendra à Privas en Ardèche la cérémonie d'hommage au gendarme Maximilien MAES décédé le 20 janvier dernier dans l'exercice de ses fonctions.

A cette occasion, vous voudrez bien assurer ou faire assurer dans l'ensemble des services relevant de votre autorité l'observation d'une minute de silence précédée de la lecture du message joint.



Gérald DARMANIN

Message d'hommage au gendarme Maximilien Maes

A cet instant, débute à Privas en Ardèche la cérémonie d'honneurs militaires à la mémoire du gendarme Maximilien Maes présidée par le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer. A cette occasion, l'ensemble des agents du ministère se rassemble partout en France pour lui rendre hommage.

Le 20 janvier 2023 vers 11h40, alors qu'il circule entre Privas et Aubenas sur une chaussée rendue glissante par les conditions climatiques, le gendarme Maximilien Maes perd le contrôle de sa moto dans un virage et percute un véhicule circulant en sens inverse. Malgré les secours prodigués, il décède peu après l'accident.

Agé de 32 ans, le gendarme Maximilien Maes était pacsé et père d'une fillette de 3 ans.

Le gendarme Maximilien Maes est promu au grade de major à titre exceptionnel, cité à l'ordre de la gendarmerie avec attribution de la médaille d'or de la défense nationale et décoré de la médaille de la sécurité intérieure échelon or.

Sa mort illustre le sens du devoir et du sacrifice de ceux qui s'engagent au service de la sécurité des Français.

Nous allons observer maintenant un moment de recueillement à sa mémoire.